Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 17 (1941)

Heft: 2

Artikel: La bibliothèque de la faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud : quelques-unes de ses raretés

Autor: Meyhoffer, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare
Association des bibliothécaires suisses
Nachrichten — *Nouvelles*
XVII. Jahrgang — No. 2. 7. März 1941
REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

La bibliothèque de la faculté de théologie de l'Eglise libre du Canton de Vaud

Quelques-unes de ses raretés *

par *Jean Meyhoffer.*

Lorsqu'au milieu de l'année 1847 la veuve d'*Alexandre Vinet* constitua par le don de quatre-vingt-cinq volumes ayant appartenu à son mari les premiers éléments de la Bibliothèque de notre Faculté de théologie, nul ne se doutait alors de l'extension qu'allaient prendre en moins d'un siècle les collections ainsi créées. Quatre-vingt mille ouvrages peuplent aujourd'hui nos rayons. Dans leur immense majorité ils proviennent de dons ou de legs. En même temps que les livres reçus en souvenir de Vinet, la bibliothèque naissante en acquérait de la générosité d'un autre professeur démissionnaire, *J. J. Herzog,* l'initiateur de la Real-Encyklopädie für protestantische Theologie und Kirche. Dès lors, et avec une rapidité croissante, les adjonctions ne cessèrent pas: très nombreux furent les donateurs, et particulièrement précieux les apports de quelques-uns d'entre eux.

Un admirable instrument de travail a été ainsi forgé pour le plus grand avantage non seulement des professeurs et des étudiants de la Faculté, mais encore des membres de l'Eglise libre et du public en général. Aussi ne me paraît-il pas déplacé d'attirer quelques instants l'attention sur notre bibliothèque, et de signaler en

* La présente étude a été lue à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, le 23 octobre 1940.

passant tel ou tel de ses trésors. J'y trouve, en même temps, une occasion de rendre un hommage de profonde gratitude à plusieurs de ceux qui ont libéralement contribué à édifier l'un des plus importants dépôts littéraires et théologiques du protestantisme de langue française.

Que la bibliothèque ait prospéré, l'on ne s'en étonne pas quand l'on sait que, vingt ans après ses débuts, elle avait déjà reçu des livres offerts par plus de cent vingt donateurs...

Mais c'est surtout depuis 1870 que des enrichissements importants vinrent donner une rapide extension à nos collections.

La bibliothèque du professeur Samuel *Chappuis,* léguée à la Faculté de théologie, lui apporta 5130 volumes. En cette très précieuse série revit, dans sa pensée théologique et dans son histoire, tout le protestantisme français des 16e et 17e siècles: c'est par centaines que l'on y compte les pièces rares, preuve de la compétence et de la sollicitude avec lesquelles M. Chappuis savait choisir et collectionner ses livres. Après les événements de 1845 il avait dû vendre les plus précieux d'entre eux, épreuve certes, mais sacrifice consenti aux principes ecclésiastiques qui s'étaient imposés à lui. Par la suite il put, sinon combler toutes ses pertes, du moins remplacer par bien des trésors les vides causés par les années difficiles.

En 1873, la Faculté reçut la bibliothèque de Louis *Burnier,* comportant entre autres un abondant ensemble pédagogique. L'année suivante, Madame Noir lui remettait celle de son père, M. *Petillet,* soit environ 2000 volumes spécialement utiles pour l'étude des mystiques, des théosophes et des illuminés. Cette série d'ouvrages, complétée par la suite de très nombreux manuscrits remis par Mme Cartier-Cartier, et provenant de l'Oratoire mystique de Lausanne, est un des éléments particulièrement précieux de notre bibliothèque. Schwenckfeld, Weigel, Hiel, Boehme, Hoburg, Jane Leade, Pordage, Dippel, Tennhart, Daut, Rock, Gichtel, Fleischbein, Tuchtfeld, Swedenborg, Obereit, de Saint-Martin ou «le Philosophe inconnu», Dutoit-Membrini, von Eckarthausen, d'une part; — de Saint-Samson, de Labadie, Guilloré, le P. Lacombe, Poiret, Mme Guyon, d'une autre; — par ailleurs les écrits raris-

simes de jésuites mystiques espagnols, — que de livres évocateurs de mentalités religieuses spéciales, et que l'on trouverait difficilement ailleurs réunis en aussi grand nombre.

Le domaine de la théologie proprement dite et celui de l'exégèse s'accroissent en 1876 de quelques centaines de volumes donnés par les héritiers du professeur Rodolphe *Clément,* tandis que celui de l'histoire suisse s'enrichit de 1200 volumes, sans compter des brochures par centaines, offerts par les héritiers de Louis *Vulliemin.*

Nos collections de manuscrits — cet élément qui vient donner à un dépôt son caractère propre, et lui confère une spécialisation, — acquièrent en 1887 les papiers laissés par *Vinet,* ses agendas, le recueil de ses lettres autographes, ou copiées par Eugène Rambert et Charles Secrétan. Ce fonds est d'ailleurs allé en s'enrichissant sans cesse par de nouveaux apports: en 1890, c'est Edmond *de Pressensé,* en 1892, c'est le Consistoire de l'Eglise française de Bâle, qui lui font don de lettres autographes du grand penseur vaudois, auxquelles d'autres viennent s'ajouter par la suite. — Mentionnons, en rapport avec ce fonds, la riche collection iconographique concernant Vinet qu'a constituée et remise à la bibliothèque M. Georges-Antoine *Bridel,* collection qui vient de s'enrichir il y a peu de semaines encore de dessins d'Herminie Chavannes.

Parmi les manuscrits, les papiers *Monnard, Olivier, Charles Secrétan, Lèbre, Monneron, Vulliemin,* évoquent tout un riche passé vaudois. — Mais on peut remonter plus haut, et il faut signaler les importantes listes de réfugiés huguenots dans les terres romandes de Berne dressées sur ordre de LL. EE. tout à la fin du 17e siècle, et dont nous possédons les originaux (TH 599 A et B), ainsi qu'une belle collection de ces pamphlets manuscrits qui ont couru sous main lors des troubles du *Consensus* (TH 930).

En 1890, les bibliothèques laissées par le pasteur Rod. *Chatelanat,* par le professeur *Faure,* par Ernest *Chavannes,* nous sont ouvertes avec l'autorisation d'y puiser les volumes qui pourraient nous être utiles pour compléter quelque collection.

Un nouvel apport, et des plus importants, arrive en 1901 au chemin des Cèdres: ce sont les livres provenant de la bibliothèque d'Aimé *Herminjard.* Grâce à une initiative des professeurs de notre Faculté, une souscription permit d'acheter un lot considérable d'ouvrages réunis par le savant érudit dont la vie avait été consacrée à la recherche et à la publication des lettres des réformateurs de langue française: du coup, c'est l'acquisition de dix-sept cents volumes parmi lesquels figurent plusieurs incunables et un grand nombre d'ouvrages du 16e siècle, dont plusieurs sont des plus rares. Des éditions originales d'Erasme, de Luther, de Zwingli, de Viret, — qui est admirablement représenté dans ce que nous appelons «La Réserve», — de Calvin, accompagnent des écrits d'auteurs de moindre envergure mais dont les ouvrages sont d'autant plus introuvables...

Voici le *De vera et falsa religione* de Zwingli, édition de 1523 (TS 1462), avec une dédicace de sa main à Farel; — voici un Nouveau Testament grec de 1534 (TE 1937) auquel Herminjard attribuait une grande importance et qu'il regardait comme l'exemplaire qui avait fait partie de la bibliothèque d'Olivétan, vendue en 1539 après sa mort;[1]) — voici de la première édition du Commentaire de Calvin sur les Psaumes, le volume qui a appartenu à Calvin lui-même, avec ses propres corrections manuscrites en vue d'une seconde édition (TE 1417); — voici une collection de pamphlets et d'écrits de circonstance parus en 1548 à propos de l'interim de Charles-Quint (TH 2799)... Mais je m'arrête: il faudrait tout citer.

Avec le professeur Auguste *Bernus,* la bibliothèque prend une nouvelle et considérable extension. Bibliophile dans l'âme, collectionneur passionné, mais inlassablement généreux, Bernus transféra de sa bibliothèque dans celle de la Faculté des ouvrages par centaines. Jour après jour on le voyait monter de Boston au chemin des Cèdres, sa serviette usée gonflée de livres sous le bras gauche, et à sa main droite ceux qu'une courroie serrée avait peine à retenir. Théologie, histoire, biographie, littérature, bibliographie,

[1]) HERMINJARD, *Corresp. des Réform.,* II, 16 et 18.

— autant de catégories que ses dons constants ont peuplées de raretés. Sa haute compétence, son intérêt pour la bibliothèque, les soins et le travail qu'il lui a consacrés ont contribué pour une grande part à l'heureux développement et à la juste orientation de notre institution.

Après la mort d'Auguste Bernus sa bibliothèque fut mise en vente; ce fut une dispersion de trésors que l'on ne put, hélas! retenir à Lausanne. Un millier de volumes, toutefois, relatifs surtout à l'histoire de l'Eglise catholique au 19e siècle, furent acquis pour notre Faculté, venant s'ajouter à d'autres groupes d'ouvrages sur le catholicisme: je pense particulièrement à notre admirable collection janséniste.

L'Ancien Testament, les sciences qui s'y rapportent, les études palestiniennes, s'enrichissent, sur nos rayons, des livres qui nous furent donnés après la mort du professeur Lucien *Gautier*. Un des éléments importants de cette collection, à côté de nombreux ouvrages de fonds, consiste en des milliers de brochures, dont beaucoup seraient introuvables, et qui, soigneusement répertoriées, avaient été reliées en des centaines de volumes. C'est au professeur Gautier, aussi, que nous devons de posséder la grande édition de Weimar des œuvres de Luther, dont la publication commencée en 1883, lors du quatrième centenaire de la naissance du réformateur, n'est pas encore achevée. Quatre-vingt-cinq volumes in-quarto ont paru jusqu'à ce jour: la famille de M. Lucien Gautier continue à nous les faire parvenir au fur et à mesure de leur apparition.

Ces toutes dernières années, enfin, sont arrivés à la Faculté trois fonds si considérables qu'il n'a pas encore été possible de les cataloguer entièrement. Ce sont: la magnifique bibliothèque du professeur René *Guisan,* généreusement offerte par sa sœur, Mlle Jeanne Guisan; — celle du professeur Philippe *Bridel* acquise grâce à une souscription, et au classement de laquelle avait bien voulu prendre part M. Bridel lui-même, merveilleux de sérénité dans son dépouillement; — la bibliothèque, enfin, du profes-

seur Auguste *Gampert,* donnée, à sa demande, à notre Faculté. Ce geste de celui qui, retourné à Genève, sa patrie, avait voulu témoigner du profond attachement qu'il gardait à l'Eglise libre vaudoise, nous a profondément touchés.

Ce qui caractérisait la bibliothèque de René Guisan, constamment augmentée des derniers ouvrages parus, c'était son admirable actualité. Dans tous les domaines de la théologie, qu'il s'agît d'exégèse, de dogmatique, d'histoire de l'Eglise, ou de théologie pratique, — dans les sciences connexes, histoire des religions, mission, histoire générale ou littérature, — en livres allemands, anglais ou français, Guisan, au courant de tout, choisissait toujours l'essentiel, et bien souvent y ajoutait l'accessoire... Pour une institution comme la nôtre qui démunie de ressources financières ne peut pour ainsi dire rien acheter, et ne peut, par conséquent, se tenir à jour en acquérant les nouveautés, — l'on comprend combien précieux fut l'apport de la bibliothèque de René Guisan: elle venait non seulement combler des lacunes regrettables, mais mettre à la disposition des travailleurs une incroyable abondance.

L'histoire de la philosophie, les œuvres de penseurs anciens et modernes: voilà ce qu'essentiellement nous ont donné les livres de Philippe *Bridel,* mais à côté de cela une considérable appoint d'ouvrages d'histoire et de littérature, parmi lesquels des pièces de la plus grande rareté, sans parler d'une documentation sur Vinet, longuement et patiemment amassée.

La bibliothèque d'Auguste *Gampert,* elle, a fourni un complément inappréciable aux collections concernant l'Ancien Testament laissées par Lucien Gautier: d'ailleurs beaucoup des livres de ce dernier avaient passé dans la bibliothèque Gampert, et sont venus, sur nos rayons, rejoindre ceux qui les avaient devancés. D'Auguste Gampert, encore, nous avons reçu une abondante littérature catéchétique, et une très considérable collection de brochures sur Genève.

D'autres dons, de moindre envergure, mais vivement appréciés, sont venus ou viendront compléter nos séries. Mentionnons les livres du professeur *Murisier,* ceux du pasteur *Yersin,* les collec-

tions hymnologiques et liturgiques du pasteur L. *Monastier;* sans oublier les ouvrages jansénistes et jésuites de la bibliothèque de feu le pasteur Henry *Lehr,* lesquels, avec d'autres volumes qui nous sont destinés, apporteront un utile complément aux ensembles que nous possédons. Je m'en voudrais de ne pas signaler un fonds récemment incorporé à notre dépôt: la bibliothèque musicale de feu le professeur *Eschmann-Dumur.* Cette belle série d'ouvrages sur l'histoire de la musique et des musiciens, quoique rentrant moins directement dans le cadre de nos études, n'en a pas moins été reçue avec une grande gratitude, et pourra rendre de précieux services.

Une bibliothèque ainsi composée possède, on le conçoit d'emblée, un caractère qui lui est propre. Les milliers de livres qu'elle contient n'ont pas été achetés en série. Ce ne sont pas les dollars qui, par grosses commandes de librairie, ont anonymement peuplé je ne sais quels américains rayons... Non. Ces livres qui proviennent de bibliophiles avisés, ces livres qui avaient été choisis suivant des plans déterminés et groupés avec une curiosité savante, — ces livres gardent, en arrivant chez nous, la physionomie, si j'ose m'exprimer ainsi, de leurs anciens propriétaires. Disons d'abord que nous les munissons tous de l'indication de leur origine, et que, pour les fonds considérables, des ex-libris spécialement imprimés rappellent le nom de leurs donateurs. — Mais bien plus que cela, ces livres ont acquis au contact de leurs anciens possesseurs une personnalité, un caractère. L'on sent qu'ils ont été aimés, compulsés, étudiés. — Des notes bibliographiques, historiques, critiques parfois, y ont été insérées, venant renseigner sur les auteurs, les éditions, les comptes-rendus ou les ouvrages parallèles. Je pense surtout aux livres qui ont appartenu à Herminjard, à Auguste Bernus, à Philippe Bridel, à René Guisan. Innombrables sont les indications qu'y a semées une érudition de bon aloi. Il y a là des renseignements qui viennent doubler, tripler la valeur des ouvrages, et l'on ne peut que ressentir une immense reconnaissance de ce que n'aient pas complètement disparu avec ceux qui s'en sont allés, toute leur science, tout leur labeur, toute leur consciencieuse étude.

Par ce qu'ils ont laissé d'eux-mêmes aux pages des livres qu'ils ont feuilletés, leurs recherches et leur travail restent au bénéfice de leurs après-venants. Corrections, rectifications, adjonctions, références, — et de caractères divers, d'ailleurs, échos des personnalités qui les ont rédigées. — De son écriture rapide, distinguée, René Guisan résume volontiers les ouvrages qu'il lit (et il lit tout), marquant, non pas d'un trait, mais d'un simple point au crayon les passages essentiels: rien ne doit porter atteinte à l'élégance, à l'intégrité d'un bel imprimé. — Aug. *Bernus* couvre de notes d'une incroyable érudition les feuilles de garde et des feuillets complémentaires sans cesse ajoutés. — *Herminjard* qui connaît personnellement tous les hommes du 16e siècle réformé, d'une plume légère et classique, précise ou rectifie, marquant volontiers les pages importantes du petit ruban jaune de ses paquets de cigares. — Phil. *Bridel* qui semble avoir compulsé des catalogues par milliers, en découpe et colle les indications, ce qui permet de suivre les variations du marché d'un livre; il restitue avec soin à son auteur maint ouvrage anonyme, et semble s'être fait une spécialité de cette chasse à l'inconnu . . .

* * *

Livres rares, et restés vivants... Je voudrais vous en présenter quelques-uns. Ne craignez pas que je dresse devant vous un fastidieux catalogue, ni que j'énumère tous les personnages célèbres auxquels ont appartenu tels de nos livres: Olivétan ou Farel, Bossuet ou Voltaire, Gibbon, César Malan ou Vinet, le roi Léopold de Belgique ou la reine Louise de Danemark... Je vais directement à un seul type: et laissant de côté nombre de curiosités bibliographiques, je me cantonnerai au Livre des livres, à la Bible.

Parmi les quelque neuf cents Bibles que nous possédons, combien qui sont intéressantes soit par leur rareté, soit à cause de ceux qui les ont possédées, soit du fait de leur histoire qu'il vaut la peine de rappeler.

Je laisse de côté les bibles, ou portions de la bible, manuscrites, dont quelques-unes cependant mériteraient une mention. Tel ce volumineux Nouveau Testament accompagné de notes, admirable-

ment calligraphié par Samuel *Massard,* régent à Veytaux en 1770, et qu'il offre à ses enfants en une touchante dédicace (TE 72); — telle cette traduction en allemand d'une partie des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament de Mme Guyon avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure (TG 193 A), — traduction qui appartient au fonds de l'Oratoire mystique de Lausanne; — tel encore ce Pentateuque daté de l'an du monde 5319, soit de l'année 1379 de notre ère (TE 86 B); écrit en hébreu, mais en caractères arabes, il provient probablement du Yémen. Le professeur Lucien Gautier s'est astreint à le collationner avec une édition imprimée à Londres en 1810 afin d'en relever les variantes. C'est sans doute le manuscrit le plus curieux que nous possédions.

* * *

Mais j'ai hâte d'en venir à quelques-unes des bibles particulièrement précieuses de notre bibliothèque.

Et tout d'abord les premières polyglottes. Notre bibliothèque possède les toutes premières impressions en plusieurs langues de la bible, ou tout au moins de l'une de ses parties: ce sont les deux grands psautiers de Gênes 1516 (TE 1412), et de Cologne 1518 (TE 1411). Ces remarquables éditions ont paru avant la célèbre polyglotte d'Alcala à laquelle le cardinal Ximenès a attaché son nom.

Imprimé en huit colonnes, le psautier de Gênes donne le texte des psaumes en hébreu, en grec, en arabe, en chaldéen, accompagné de trois traductions latines. Une huitième colonne est réservée à des notes expliquant le texte, à quelques variantes, à des commentaires. L'éditeur en fut l'évêque de Nebbio en Corse, *Agostino Giustiniani.* De l'illustre famille génoise de ce nom, ce savant prélat, entré en 1488 dans l'ordre de St-Dominique, s'était livré avec ardeur à l'étude des langues orientales, dans le but de publier les livres sacrés. Il fut appelé en France par François Ier qui le nomma son chapelain et professeur d'hébreu à Paris. Le monarque marquait ainsi l'intérêt qu'il portait à l'enseignement des langues bibliques, intérêt dont il devait bientôt donner une

preuve durable par la fondation en 1530 du Collège du Roi devenu Collège de France. Rentré dans son diocèse, Giustiniani fit plusieurs fois le voyage de Rome; il périt en mer en 1536, dans une traversée de Gênes en Corse.

L'admirable présentation de son psautier, la clarté des caractères, la beauté du papier en font un de ces livres que l'on aime à feuilleter, fût-ce pour le seul plaisir de manier une œuvre d'art et de prix.

Les annotations rédigées par Giustiniani sont brèves pour la plupart; l'une d'elles, plus considérable que ce n'est généralement le cas, vient conférer à l'œuvre un particulier intérêt: c'est une biographie de Christophe Colomb. Comment, pourquoi insérer dans le psautier l'aventure hardie du grand navigateur génois dont le décès ne remontait pas à dix ans? — Ce qui y inclina l'éditeur, ce fut un sentiment assez émouvant de fierté patriotique en même temps que de religieuse gratitude. Le psaume 19 ne dit-il pas:

> «Les cieux racontent la gloire de Dieu
> Et l'étendue manifeste l'ouvrage de ses mains...
> Ce ne sont pas des paroles dont le son ne soit point entendu:
> Leur retentissement parcourt toute la terre,
> Leurs accents vont aux extrémités du monde...»?

Et «en effet, nous dit Giustiniani, de nos jours, par l'audace étonnante de Christophe Colomb, génois, presque un autre monde a été découvert et agrégé à l'alliance des chrétiens. A bien des reprises, Colomb, d'une humble famille génoise, avait annoncé qu'il avait été désigné par Dieu pour que s'accomplît cette prophétie, aussi ne m'a-t-il pas paru hors de place d'insérer ici sa biographie... Cet homme célèbre, s'il était né du temps des héros grecs, aurait été sans aucun doute compté au nombre des dieux.»

Ces lignes trop élogieuses, — car dans ses dernières années Colomb était tombé en disgrâce, — firent poursuivre le psautier génois au temps de Giustiniani: c'est, par contre, aujourd'hui un ouvrage des plus recherchés; fort rare, il a atteint dans des ventes jusqu'à 3500 francs. La générosité du professeur Bernus en a gratifié notre bibliothèque; c'est de lui, de même, que nous tenons le psautier polyglotte de Cologne dont il faut aussi dire un mot.

Ce psautier «en hébreu, en grec, en latin et en chaldéen», dit le titre, mais dont l'éthiopien est en réalité la quatrième langue, — est dû au premier «éthiopisant» du 16e siècle, *Johannes Potken,* prévôt de l'église St-Georges à Cologne. Dès 1513 il avait mis au jour à Rome la toute première impression éthiopienne: une édition des psaumes et du Cantique des cantiques. La célèbre collection de bibles Lüthi, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Berne, en possède un exemplaire.

Potken nous explique lui-même la raison et le but de ses études: «Jadis à Rome, écrit-il, réfléchissant combien la connaissance des langues étrangères et exotiques serait nécessaire à la propagation de la foi catholique et à l'extension de l'obédience du S. Siège... je décidai, bien qu'âgé déjà, d'étudier quelques-unes de ces langues, et de publier, grâce à l'art de l'imprimerie que j'avais appris dès ma jeunesse, des livres qui pussent être débités à bon marché. Je désirais que l'on en pût revenir à ces temps que le saint pape Léon rappelle dans un de ses sermons lorsqu'il dit: «O Rome, bien que par de nombreuses victoires tu aies augmenté les droits de ton empire et que tu te sois affirmée sur terre et sur mer, tout ce que t'a conquis ton belliqueux labeur est bien minime au prix de ce que t'a accordé la paix chrétienne...» Je désirais plus encore que se réalisât ce que le roi David avait d'une trompette sacrée proclamé sur le Christ: «Ils viendront à toi ceux qui te rabaissaient, et ils adoreront la trace de tes pas...»

Ce fut donc dans une pensée profondément religieuse et en vue de la propagation des saints livres que Potken se mit à apprendre les langues. Et celle qui sollicita son zèle évangélique, ce fut l'éthiopien qu'il appelait chaldéen. Ceci peut s'expliquer autant par la parenté de ces langues que par une confusion géographique qu'a faite le moyen âge. — Un personnage mystérieux, le prêtre-Jean, hantait depuis plusieurs siècles l'imagination populaire: un roi d'Asie centrale aurait, au début du 11e siècle, été converti au christianisme par la mission nestorienne. Ce prince et ses successeurs, considérés comme prêtres-rois et auréolés d'un prestige fantastique par les récits des voyageurs et des chroniqueurs, furent

appelés le prêtre-Jean; l'un de ces princes semble même avoir voulu se rattacher à l'Eglise romaine: en 1177, le pape Alexandre III lui envoyait une ambassade.

Le royaume Kéraïte sur lequel régnait le prêtre-Jean fut en 1202 détruit par les Mongols: le prêtre-Jean ne disparut pas pour cela, et par une étrange substitution, son titre fut transféré, sous le nom de roi de la Grande Inde, au négous d'Abyssinie. «Depuis mon enfance, nous dit Potken, j'avais entendu parler de la puissance immense du roi de la Grande Inde (c'est l'Ethiopie, sous l'Egypte), que l'on appelle vulgairement le prêtre-Jean, et j'avais appris que lui-même, comme les peuples qui lui sont soumis, adoraient le Christ, rédempteur du genre humain. Je n'ignorais pas que soixante-dix autres rois chrétiens étaient les vassaux du grand roi dont l'actuel, qui s'appelle David, eut comme aïeul Schendi, c'est-à-dire Alexandre... Dans toutes les églises, monastères et autres établissements religieux de ces royaumes l'on use de la langue chaldéenne, aussi ai-je fréquenté avec une grande ardeur les moines de divers ordres et les frères mendiants de ces royaumes venus en pèlerinage à Rome. Au prix de beaucoup de peine, et non sans y consacrer bien du temps, j'appris d'eux la langue chaldéenne d'une façon suffisante pour me persuader que je pourrai publier le psautier de David...» — Et cette préface, si révélatrice des saintes ambitions du savant prévôt, il la termine par un vaste projet qu'il espère voir se réaliser: celui d'éditer les livres sacrés en arabe, cette langue «que les Turcs et autres qui ont été trompés par la secte musulmane utilisent dans leurs temples ou mosquées depuis près de 900 ans, — à condition, ajoute Potken, que je puisse trouver des adolescents, jeunes gens travailleurs et intéressés à la connaissance des langues étrangères...»

* * *

Quittons les langues étrangères et ces savants psautiers, pour rencontrer une bible destinée au commun des lecteurs et non plus aux érudits seulement: c'est la première édition complète de la bible en français de Lefèvre d'Etaples (1530). — Nous en possé-

dons un des rarissimes exemplaires (TE 5 B), et c'est là, certes, un des joyaux de notre bibliothèque.

On a voulu faire de Lefèvre un réformateur antérieur et même supérieur à Luther. Né en 1435, il était d'une cinquantaine d'années l'aîné du réformateur allemand. Luther n'était pas né que Lefèvre était très connu, non toutefois comme réformateur religieux, mais avant tout comme le rénovateur des études secondaires et supérieures. A la fois philosophe, mathématicien, linguiste, il commença par être maître au collège du cardinal Lemoine, à Paris. Ses succès comme professeur, l'immense étendue de son érudition, attiraient sur lui l'attention de l'Europe savante: pédagogue dans l'âme, il multipliait les manuels, les explications, pour permettre aux étudiants de substituer des idées claires, simples, logiques, au fatras d'abstractions et de sophismes de la scolastique. Humble et désintéressé, sa passion était d'être utile aux autres... Renouveler les études sacrées, donner des textes et des faits contemporains des origines du christianisme une connaissance plus exacte, plus approfondie, en instruire les milieux où se recrutait le clergé, — voilà à quoi il travailla avec un zèle fait de persévérance et de douceur. La méditation des Ecritures lui découvrit les vérités qui devaient renouveler le monde. Son premier ouvrage biblique fut l'édition d'un quintuple texte du psautier accompagné de commentaires.[2]) Sa traduction latine des épîtres de Paul, parue en 1512, suscita la colère des théologiens: la Sorbonne en obtint la condamnation à Rome. Mais fort de l'appui de François Ier, Lefèvre put douze ans plus tard, malgré la Sorbonne, publier le N. T. complet. Le succès en fut tel que quatre réimpressions en furent faites au cours de l'année qui suivit. L'imprimeur Wattenschnee, à Bâle, dont les relations avec la France étaient étroites, édita l'une d'elles: notre bibliothèque en possède quelques feuillets (TE 1461).

Dans son édition du N. T. Lefèvre n'avait pas craint d'introduire cinquante-neuf modifications faites d'après le texte grec à celui de la Vulgate: il ouvrait ainsi la voie aux traductions faites

---

[2]) Un exemplaire de la 2e édition (1513) se trouve dans la collection Lüthi, Bibliothèque nationale, Berne.

sur le texte original. Ces hardiesses dressèrent contre lui les docteurs de la Faculté, et ceux-ci profitant de l'absence du roi, prisonnier à Madrid après la défaite de Pavie, arrachèrent au Parlement un arrêt qui défendait d'imprimer en français les Epîtres de Paul, l'Apocalypse ou d'autres portions de la bible, et ordonnait que tous les livres bibliques traduits en français fussent apportés dans les huit jours par leurs possesseurs au greffe de la Cour.

Ce fut dès lors à l'étranger que Lefèvre dut chercher un imprimeur qui acceptât de faire paraître ses traductions, ni Simon de Colines, son imprimeur habituel, ni aucun autre en France, n'osant braver les interdictions et s'exposer aux peines comminées.

La bible d'Anvers de 1530 est une traduction de la Vulgate, mais assez indépendante. Elle est «translatée, dit le titre, selon la pure et entière traduction de S. Hyerosme conférée et entièrement revisée.» C'est un beau volume in-fol. orné de nombreuses illustrations. Il se clôt par ce colophon: «A la louenge de Dieu soit. Ceste bible fust achevee dimprimer le dixiesme iour de decembre lan mil cinq cens & Trente. En Anvers par Martin Lempereur. Spes mea Jesus.» L'ouvrage est muni du privilège impérial de Charles-Quint.

Impossible de feuilleter sans émotion ce volume lorsqu'on le replace à son époque et dans son pays. Les Pays-Bas ont vu les premiers martyrs de la réforme, valeureux témoins mis à mort pour avoir lu et prêché l'Evangile. Les sanglants édits émanés de Charles-Quint, les placards, condamnaient à mort quiconque lit, achète, conserve des livres prohibés, des N. T. ayans prefaces ou prologues, apostilles ou gloses derogans ou repugnans à la foi de l'Eglise, à mort, asçavoir les hommes par l'épée, les femmes par la fosse; les relaps par le feu... Les N. T. traduits du grec étaient formellement interdits, — et c'est sans doute parce que la bible de Lefèvre se présentait sous l'égide de Saint Jérôme qu'elle a pu obtenir un *imprimatur,* — qui ne tarda pas, d'ailleurs, à lui être retiré.

En fait, porter intérêt à l'Ecriture sainte était indice d'hérésie; lire la parole de Dieu, c'était risquer le bûcher. — Qui peut savoir les drames qu'ont côtoyés les quelques exemplaires de la bible

de Lefèvre arrivés jusqu'à nous? Dispensatrices de patience et de consolation, de force et d'apaisement, de foi et d'espérance, ces bibles ont apporté à nos pères persécutés un secours que nous aurons peut-être lieu de redemander aux nôtres...

L'édition de 1530 semble avoir été rapidement enlevée, ou détruite: dès 1534 paraissait à Anvers une nouvelle édition, encore munie du privilège impérial; elle fut, en 1541, reproduite telle quelle avec un nouveau titre: de cette édition nous possédons aussi un exemplaire (TE 1424). — Lorsque l'université de Louvain établit en 1546, sur les ordres de l'empereur, un catalogue des livres dont la lecture, regardée comme pernicieuse, devait être sévèrement défendue, la bible d'Anvers y fut inscrite malgré le privilège impérial. En fait la bible de Lefèvre a été pourchassée aussi bien dans les Pays-Bas qu'en France, et bien rares en sont les exemplaires qui subsistent aujourd'hui. La bibliothèque de Louvain en possédait un de 1534, — brûlé lors de l'incendie de 1914, et qui portait l'inscription: «Ick, Marissal», «moi, Maréchal». Maréchal, plus connu sous le nom de Christophe Fabritius, fut pasteur de la communauté réformée clandestine d'Anvers; il subit le martyre le 4 octobre 1564. Condamné au feu, il ne fut cependant pas brûlé: la foule qui entourait le lieu d'exécution s'étant mise à chanter des psaumes, les sergents tentèrent de la disperser à coup de bâtons; mais le peuple, furieux, ramassant des pierres, en lapida sergents et gens de justice, qui cherchèrent refuge à l'hôtel de ville. Fabritius eut certainement échappé au supplice, si le bourreau, avant de s'éloigner à son tour, n'avait percé d'un glaive le malheureux condamné. Sa bible, confisquée, passa à la bibliothèque du collège des Jésuites d'Anvers, et de là à celle de Louvain.

* * *

Une autre bible qui mérite notre considération respectueuse, bible qui est à l'origine des versions dont le protestantisme de langue française a vécu pendant près de quatre siècles, c'est la bible de Serrières ou d'Olivétan. Nous possédons dans leur reliure originale deux superbes exemplaires de cette bible que l'on ren-

contre rarement complète, véritable monument de la piété d'un peuple persécuté (TE 5 A).

L'origine de cette bible, chacun la connaît.

Un synode général des Vaudois, ces protestants d'avant la Réforme, se réunissait le 12 septembre 1532 à Chanforans, dans le Val d'Angrogne, au Piémont. Il groupait des délégués de toutes les communautés vaudoises, de Bourgogne, de Lorraine, de Calabre, de Bohême, conviés pour entendre les réformateurs suisses, — Farel, Saunier, — exposer leurs vues sur la réforme de l'Eglise. A la parole enflammée de Farel, l'accord se fit sans peine: la fidélité à l'Evangile, l'obéissance à l'Ecriture unirent les anciens et les nouveaux chrétiens. Les exemplaires manuscrits de la bible en langue vulgaire que les Vaudois conservaient pieusement ne pouvaient servir qu'à peu de gens. Le Synode d'Angrogne décida qu'une traduction ou une révision du Livre saint sur l'original s'imposait pour l'honneur de Dieu et le bien des chrétiens.

L'homme qui devait exécuter la résolution prise à Chanforans fut Pierre Robert Olivétan, de Noyon, le cousin de Calvin. C'est lui qui, le premier, avait fait «goûter au futur réformateur quelque chose de la pure religion», en lui conseillant de lire la Sainte Ecriture. La persécution l'avait obligé à s'expatrier. Il quitta la France pour Strasbourg où il étudia le grec et l'hébreu; en 1531, il était maître d'école à Neuchâtel. L'année suivante il se rendit aux Vallées avec deux barbes, Gonin et Guido, que le Synode d'Angrogne avait chargés de préparer en Suisse les voies à la publication de la bible, en vue de laquelle les pauvres montagnards piémontais avaient réuni 500 écus d'or. Le but que se proposait Olivétan était l'évangélisation, et ce ne fut pas sans peine que Farel et Viret, connaissant sa compétence et sachant qu'il s'était déjà adonné antérieurement à des travaux de traduction de la bible, obtinrent de lui qu'il acceptât de mener cette tâche-là à chef. Il se mit à l'œuvre à la fin de 1533 ou au début de 1534; un an plus tard il était prêt. Ses labeurs précédents peuvent seuls expliquer pareille promptitude. Sa bible, dont il revint à Neuchâtel surveiller l'impression, parut en 1535.

Tout dans la présentation de ce livre est admirable: impression, papier, reliure. L'on a peine à comprendre comment les exemplaires pesants et volumineux ont pu en être transportés jusque dans les vallées vaudoises par d'âpres chemins de montagne, au travers de pays surveillés et où la poursuite des hérétiques était sévèrement organisée.

Mais plus encore que l'aspect extérieur de la bible d'Olivétan, son contenu est remarquable. La page première, d'une typographie sobre et digne, porte ces mots à la suite du titre: *Dieu en tout,* — et au bas de la page: *Ecoutez, cieux, et toy, terre, preste laureille car Léternel parle...* Peut-on mieux mettre d'emblée le lecteur en présence de la grandeur de ce qui va lui être révélé?

Au verso du titre se trouve une épître de Calvin dans laquelle il revendique le droit pour chacun de lire l'Ecriture; il y présente la traduction et le traducteur dont la modestie a dû être vaincue par Cusemeth et Chlorotes (pseudonymes de Farel et de Viret) pour qu'il acceptât d'entreprendre ce saint labeur et de l'offrir au public.

Vient ensuite une dédicace du traducteur lui-même: «l'humble et petit translateur à l'Eglise de Jésus Christ.» Cette préface, dit avec raison M. Lortsch, est un des plus beaux morceaux de notre littérature religieuse protestante; plein d'amour et d'humour, il nous transporte en des temps singulièrement tragiques.

«La bonne coutume, dit Olivétan, a obtenu de toute ancienneté que ceux qui mettent en avant quelque livre en public le viennent à dédier et présenter à quelque prince, roy, empereur ou monarque... Leurs inventions ne seraient pas bien reçues du peuple, si elles ne portaient la livrée de quelque très illustre, très excellent, très haut, très puissant, très magnifique, très redouté, très victorieux, très sacré, béatissime et sanctissime nom. Pourquoi avoir eu le tout bien considéré et vu courir et trotter tous les autres écrivains et translateurs, l'un deça, l'autre delà, l'un à son Mécènas libéralissime, l'autre à son Patron colendissime, l'autre à son je ne sais quel Révérendissime: je ayant en main cette présente translation de la bible, n'ay pas tant fait pour icelle dame coutume... que je me sois voulu asservir et assujetir au droit qu'elle exige et

requiert...» — Ce ne sera donc pas à un grand personnage que l'auteur dédiera son travail: c'est à l'Eglise pauvre et persécutée qu'il l'offrira. « ... j'en ferai un présent à toi, ô pauvre Eglise, à qui rien l'on ne présente. Vraiment cette parole t'était proprement due, en tant qu'elle contient tout ton patrimoine, à savoir cette parole par laquelle, par la foi et assurance que tu as en icelle, en pauvreté, tu te réputes très riche; en malheureté, bienheureuse; en solitude, bien accompagnée; en doute, acertainée; en périls, assurée; en tourments, allégée; en reproches, honorée; en adversités, prospère; en maladie, saine; en mort, vivifiée.»

Asservie à des maîtres qui l'ont trompée, il est temps que l'Eglise se libère et revienne à son époux, Jésus-Christ. «Il est bien vrai que de ta part tu ne lui pourrais apporter en acquit chose qui vaille. Mais qu'y ferais-tu? Viens hardiment avec tous les plus braves et mignons de ta cour tous faits exécration — pour Christ, non pour leurs méfaits, — desquels les titres sont ceux-ci, asçavoir: Injuriés, blamés, chassés, descriés, désavoués, abandonnés, excommuniés, anathématisés, confisqués, emprisonnés, gehennés, bannis, eschellés, mitrés, décrachés, chaffaudés, exoreillés, tenaillés, flétris, tirés, traînés, grillés, rôtis, lapidés, brûlés, noyés, décapités, démembrés, et autres semblables titres glorieux et magnifiques du Royaume des cieux. Tous lesquels il n'a point à dédain, lui qui est tout au contraire des autres princes et rois, lesquels ne veulent personne à leur cour et service s'il n'est noble, bien accoutré, gorgias, miste, sain et en bon point. Mais il les veut tels comme lui-même a été en ce monde, et il les appelle amiablement pour les soulager, les enrichir, les avancer et les faire triompher avec lui dans sa cour célestielle.

«Maintenant donc, ô noble et digne Eglise, heureuse épouse du Fils du Roi, accepte et reçois cette parole, promesse et testament... où tu pourras voir la volonté de Christ, le tien Epoux, et de Dieu son Père... lequel, ô pauvre petite Eglise, te maintienne en sa grâce! Des Alpes ce 12e de février 1535.»

Cette émouvante dédicace est suivie de nombreuses pièces diverses: une apologie du traducteur, une autre dédicace, une poésie latine de DesPériers, le valet de chambre de Marguerite de Na-

varre, acrostiche dont la première lettre de chaque vers forment le nom Petrus Robertus Olivetanus, une table des matières, etc. A la dernière page on lit: Achevé d'imprimer en la ville et conté de Neufchastel par Pierre Wingle dit Pirot Picard lan MDXXXV le IVe jour de juing. Au bas de la page, un curieux morceau, sorte de petit poème adressé aux lecteurs, est suivi de cette citation d'Ezechiel qui en donne assez mystérieusement la clé: «Et leur ouvrage estoit comme si une roue eust esté au milieu de l'autre roue.» En joignant les lettres initiales de tous les mots de ces dix vers, on obtient le dystique suivant:

«Les Vaudois, peuple évangélique,
Ont mis ce thrésor en publicque.»

C'est de cette bible, constamment révisée, et dans une certaine mesure rajeunie, que nos églises de langue française ont vécu jusqu'au 19e siècle. Calvin, tout d'abord; puis Théodore de Bèze et les pasteurs de Genève; au 17e siècle David Martin sur la demande du Synode des églises wallonnes; Osterwald au 18e, ont apporté des modifications à un texte dont la langue vieillissait rapidement. Mais ces changements, toujours insuffisants, de crainte de dérouter les lecteurs par de trop hardies innovations, ont longtemps conféré à la bible française un regrettable archaïsme. C'est au modeste, consciencieux et savant Olivétan qu'il faut remonter pour en comprendre la raison: cela ne nous empêchera pas de saluer avec une gratitude immense sa mémoire et son œuvre.

* * *

Le Nouveau Testament dit de Mons nous transporte dans un tout autre monde, et a suscité un intérêt bien différent. Sa première édition, parue en 1667, formait deux volumes petit in-octavo sous le titre: Le Nouveau Testament de N. S. J. C., traduit en français selon l'édition Vulgate, avec les différences du grec. A Mons, chez Gaspard Migeot, en la ruë de la Chaussée, à l'enseigne des trois Vertus. (Pour le dire en passant la maison des trois Vertus s'est appelée par la suite «Aux trois Boraines».)

Bien que tirée à un nombre considérable d'exemplaires, cette édition est devenue fort rare; elle est recherchée, surtout dans sa

luxueuse reliure de maroquin bleu exécutée par Boyer, le relieur en renom. Un exemplaire en a été vendu 1200 fr., un autre 1430 fr. Notre bibliothèque possède cette première édition dans sa reliure de prix (TE 1649).

Quelle fut l'histoire de ce livre dont un contemporain disait: «le volume est commode et facile à porter, le meilleur papier n'y a pas été épargné, l'impression en est si correcte et les caractères si beaux qu'ils font envie de le lire», — ce qui n'empêcha pas qu'il fût violemment attaqué par les jésuites, et finalement condamné par le pape?

Pour tout expliquer d'un mot, le livre sortait de Port-Royal. Les Messieurs, déjà vers 1640, s'étaient proposés de traduire le N. T., mais ce fut en 1657 seulement qu'eurent lieu à Vaumûrier les conférences d'où sortit, dix ans plus tard, le livre qui fit couler tant d'encre. Jean Racine nous rapporte qu'il fut l'ouvrage de cinq personnes: MM. de Sacy, Arnauld, Le Maistre, Nicole et le duc de Luynes. «M. de Sacy faisoit le canevas, et ne le reportoit presque jamais tel qu'il l'avoit fait; mais il avoit lui-même la principale part aux changemens, étant assez fertile en expression. M. Arnauld étoit celui qui déterminoit presque toujours le sens. M. Nicole avoit devant lui saint Chrysostome et Bèze, *ce dernier afin de l'éviter,* ce qu'on a fait le plus qu'on a pu...» — Amusante remarque qui laisse entendre que si la version protestante s'imposait par son exactitude, il fallait en modifier les termes pour ne pas heurter des oreilles romaines. Peut-être est-ce par une crainte analogue qu'Isac Lemaître se fit appeler *de Saci,* anagramme de son prénom: son ascendance huguenote était ainsi mieux dissimulée.

Les religieuses de Port-Royal prirent un intérêt extrême à cette traduction des Saintes Ecritures: des prières ferventes et continuelles étaient par elles offertes à Dieu, le suppliant de faire descendre sur les traducteurs de sa Parole l'esprit de sagesse, de lumière et d'intelligence afin qu'il ne pût sortir de leurs plumes qu'une sainte et pure traduction du volume inspiré.

La persécution contre Port-Royal ayant repris en 1660, les traducteurs furent obligés de se disperser. Ce ne fut qu'en 1666

que le travail fut recommencé, et non sans risques: le 13 mai, de Saci apportant à la conférence la préface destinée à paraître en tête de l'ouvrage, était arrêté et conduit à la Bastille, d'où il ne sortit que deux ans plus tard... Pendant son incarcération, les jansénistes firent imprimer leur Nouveau Testament qui, dès qu'il parut, connut un retentissant succès. Ce fut un engouement, c'était à qui le posséderait. La ville, la Cour s'en entretiennent; ici l'on en vante le mérite, on en loue l'agrément, la recherche et la beauté du style; ailleurs, on le dénigre, on le déclare suspect, entaché d'hérésie. Oeuvre divine, disent les jansénistes; œuvre diabolique, rétorquent les jésuites. Le père Maimbourg, prédicateur fougueux, dénonce le N. T. comme le livre le plus dangereux qu'il y ait au monde, livre digne de Calvin, contraire aux dogmes, tendant à nier la divinité de Jésus-Christ, à renier le sacrement de l'extrême onction, l'invocation des saints, la primauté de saint Pierre...

Ce livre, toutefois, faisait son entrée dans le monde entouré des garanties les plus respectables. Des approbations de poids lui étaient décernées. L'archevêque de Cambrai, Mgr Nemius, en autorise l'impression; le censeur royal des livres, Pontanus, docteur et professeur en théologie à l'université de Louvain, donne son aveu; de même, l'évêque de Namur, Mgr de Wachtendonck qui estime cette traduction recommandable et «portant ceux qui la lisent à toute bonne œuvre»; enfin par lettres données à Bruxelles, S. M. catholique Charles II accorde le privilège d'impression, de vente, de distribution à Gaspard Migeot, libraire juré en la ville de Mons...

Mais si le clergé belge que l'on sait «infecté de jansénisme» encourage, — la France, où les jésuites sont maîtres, réprouve et contrecarre. L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, cédant aux instances des ennemis de Port-Royal, condamne le N. T.; il en interdit la lecture, la vente et débit sous peine d'excommunication. A sa suite les archevêques de Reims et d'Embrun, et les évêques d'Amiens, d'Evreux, de Toulon et de Gap improuvent la traduction incriminée, que, par un bref du 20 avril 1668, le pape Clément IX lui-même condamne comme téméraire, pernicieuse, contraire à la Vulgate, et capable de faire tomber en erreur les

simples: il défendait à tous les fidèles de la lire, de la garder, de l'imprimer ou de la vendre sous peine d'excommunication. Entre temps, par arrêt du Conseil d'Etat (22 nov. 1667) Louis XIV avait fait défense à tous les libraires et imprimeurs de vendre ou de débiter la version du N. T. et ordonné à tous ceux qui en possédaient des exemplaires de les porter incessamment au greffe des juges royaux à peine de 1500 livres d'amende. — Ceci nous explique la rareté de cette première édition.

Les interdictions causèrent, on le pense bien, un vif émoi. Les jansénistes protestèrent avec véhémence et d'aucuns poussèrent l'irrévérence et l'audace jusqu'à prétendre que la condamnation papale était pour le N. T. la meilleure des recommandations. «Ce n'est pas toujours une mauvaise marque pour un livre que d'être condamné à Rome et mis à l'Index; c'est même assez souvent une preuve de son intégrité, et il y a de l'avantage pour les livres des jansénistes de s'y trouver avec les libertés de l'Eglise gallicane, et d'être encore distingués par là de ces .... jésuites, Escobar, Tambourin, Sanchez, et tant d'autres .... livres qui ne sont jamais entrés dans l'Index.»[3]) C'est un abbé qui écrit cela, et beaucoup d'autres avec lui s'étonnent ou s'indignent de la rigueur avec laquelle on traitait la version de Mons.

Qu'en pensaient les traducteurs eux-mêmes? De Saci se demandait si sa traduction n'était pas trop littéraire, faisant preuve à cet égard de scrupules, peut-être excessifs, mais qui l'honorent singulièrement. «Que sais-je si je n'ai rien fait contre les desseins de Dieu? J'ai tâché d'ôter de l'Ecriture sainte l'obscurité et la rudesse, et Dieu jusqu'ici a voulu que sa Parole fût enveloppée d'obscurités. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de le faire, une version claire et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage?... Qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir?... Il y a une grande différence entre contenter et édifier. Il est certain que l'on contente les hommes en leur par-

[3]) *Lettre à un conseiller du Parlement, etc.*, par l'abbé LE ROY, dans *Recueil de diverses pièces, etc.*, p. 601.

lant avec une certaine élégance, mais on ne les édifie pas toujours en cette manière.» Bossuet pensait de même: «La traduction de Mons, écrit-il, aurait eu quelque chose de plus vénérable et de plus conforme à la gravité de l'original, si on l'avait faite un peu plus simple, si les traducteurs eussent moins mêlé leur industrie et l'élégance de leur esprit à la parole de Dieu... Si elle a quelque chose de blâmable, c'est principalement qu'elle affecte trop de politesse, et qu'elle veut faire trouver, dans la traduction, un agrément que le Saint-Esprit a dédaigné dans l'original...»[4])

Ce Nouveau Testament si discuté, où a-t-il été imprimé? A peine le livre avait-il paru qu'on contestait le lieu de sa naissance. C'est en France que les traducteurs eussent naturellement voulu l'éditer: ils en avaient présenté une magnifique copie au chancelier Séguier pour obtenir le privilège, mais sur l'avis de docteurs de Sorbonne, il leur fut refusé. Ayant pu alors s'assurer l'approbation du censeur de Louvain, qui était de tendances jansénistes, ils obtinrent sans difficulté celles de l'évêque de Namur et de l'archevêque de Cambrai... et ils jetèrent leur dévolu sur un imprimeur étranger qui était lié d'amitié avec plusieurs des Messieurs de Port-Royal, — Daniel Elzévier. Mais il y avait une grave difficulté: Elzévier était hollandais et protestant, double raison pour qu'un livre imprimé par lui dût paraître suspect. Restait donc à trouver un libraire qui se chargeât du débit et assumât la responsabilité. Tout porte à croire que ce fut l'éditeur ordinaire de Port-Royal, Charles Savreux, qui proposa son ancien apprenti Migeot, établi à Mons depuis trois ans. Et c'est grâce à ce concours de circonstances que celui-ci eut l'honneur d'attacher son nom à la célèbre version janséniste, — composée en France, imprimée en Hollande, débitée en Belgique.

Les éditions s'en succédèrent rapidement, sorties d'abord des presses des Elzévier, puis réimprimées partout, et c'est de cette version de Saci que diverses œuvres protestantes d'évangélisation ont pris le parti de faire usage pour répandre dans des milieux catholiques le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ.

* * *

[4]) BOSSUET, *Oeuvres complètes*, Paris, 1836, t. XI, p. 22.

Je ne poursuis pas cette énumération qui pourrait être singulièrement allongée; telle qu'elle est, elle a fait surgir devant nous une pléiade d'interprètes fidèles: prélats romains, pieux humanistes, pauvres Vaudois des montagnes, réformés et huguenots, jansénistes austères, — qui avaient à cœur de répandre la connaissance de la Parole de Dieu.

Au prix d'efforts désintéressés, poussés par le désir d'étendre le Royaume de Jésus-Christ, ils se sont, malgré leurs préjugés, malgré leurs incompréhensions réciproques, livrés à un labeur semblable et fraternel.

Et s'il fallait, — sans sortir de notre bibliothèque, — chercher des preuves de la constance de cet effort et de la sainte ambition de transmettre à l'humanité pécheresse et souffrante la Parole de vie, — que de bibles qui ne représentent pas pour nous de simples volumes ajoutés à tant d'autres, mais qui révèlent ce désir toujours vivant d'apporter le salut à ceux qui l'ignorent, cette tâche perpétuellement renouvelée du missionnaire: bibles en breton, en basque, en polonais, en russe; bibles en arménien, en turc, en chinois, en japonais, en malais, en tahitien; bibles en sessouto, en thonga; bible en esquimau du Labrador...

Et c'est ainsi que le coup d'œil que nous avons jeté sur les bibles du passé, vision qui pouvait paraître périmée, hors des contingences actuelles et sans rapport avec notre temps, nous place au contraire au centre de la vie chrétienne. — Dieu parle dans sa Parole: écoutons-la; répandons-la.[5])

---

[5]) Les principales sources consultées pour la rédaction de cette étude, outre les divers volumes cités au cours de l'exposé, sont:

Catalogue de la Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, et *supplément,* Lausanne (1898) et 1905, 2 vol. in-8.

Editionum S. Scripturae Catalogus. Bibliothèque nationale suisse. La bible en Suisse et dans le monde. Catalogue des livres provenant principalement de la collection Karl J. Lüthi. (Berne) 1931. in-4.

W. J. VAN EYS. *Bibliographie des bibles et des Nouveaux Testaments en langue française des XVe et XVIe siècles.* Première partie. Genève, 1900. in-8.

D. LORTSCH. *Histoire de la bible en France.* Paris, Genève, 1910. in-8.

Em. HUBLARD. *Le Nouveau Testament de Mons. Histoire d'un livre.* Mons, 1914. in-8.